

Compte rendu de la commission développement du 13 octobre 2009

Présents : Fautrat Arnaud (CN St Cast), Gwénael Lagadec (CMV St Brieuc), Eric Coulon (CN Trégastel), Philippe Le Menn (CN Perros-Guirec), Sébastien Allard (CN Plérin), Eric Le Moal (EV Fréhel), Gildas le Stum (CN Rance-Frémur), Christophe Ooghe (E.V Trébeurden), Julie Blin (E.V Trébeurden), Patrice Gault (B.N Ile Grande), Hervé Nivet (CN Port-Blanc), Bertrand Nardin (Ligue Bretagne), Furet Yvon (CDV22)

Excusés : Jacques Mazeas (EV Louannec), Fred Humbert (CN Erquy), Ghyslain Clavé (CANGA), Danielle Pelgrin (SNSQP), Frederic Chaperon (CN Jugon), Pierre Le Boucher (CDV)

Bilan de la saison 2009

- Quelques chiffres
 - Sur 28 centres nautiques : 15 en baisse, 10 en hausse, 3 équivalent
 - Global saison : -2% de fréquentation en nombre de séances/stagiaire
 - 109509 séances/stagiaire réalisées
 - Global individuel juillet-août : -1%
 - Global groupe juillet-août : -6%
 - Point Passion Plage : + 7%
 - Ballade Nautique : + 21% en moyenne

- Indicateurs généraux et divers constats
 - Toujours des difficultés à capter les adultes sur les stages (quelques initiatives : Trébeurden avec la création d'un produit famille, l'Ile Grande avec un forfait été, Perros-Guirec et St Cast avec des créneaux dédiés,...)
 - Les stages Jeunes enfants et moussaillons ont toujours autant de succès
 - Certains centres nautiques enregistrent une augmentation sur la PAV alors qu'il s'agissait d'une activité en baisse les années précédentes.
 - La clientèle groupe reste très aléatoire d'une année à l'autre, réservation à la dernière minute en fonction des budgets.
 - Quelques difficultés au niveau du recrutement des moniteurs sur la 2^{ème} quinzaine d'août car la rentrée universitaire est plus tôt et ils veulent également avoir des vacances. Le temps travail d'un moniteur sur l'été est en moyenne de 3 semaines et son recrutement est de plus en plus local. A souligner l'initiative de St Cast qui a créé un stage spécifique « aide –moniteur » de façon à alimenter ensuite la formation de moniteur.

**Statistiques de fréquentation des centres nautiques sur juillet-août
2001-2009 en nombre de séances/stagiaire**

Cumul 01	Cumul 02	Cumul 03	Cumul 04	Cumul 05	Cumul 06	Cumul 07	Cumul 08	Cumul 09	Indivi. Evolution 2008/2009 Juillet + Août	Groupe Evolution 2008/2009 Juillet + Août	Ind+gr Evolution 2008/2009 Juillet + Août	clubs
2220	2208	2298	1896	2210	1596	1531	1812	1787	4%	-34%	-1%	C N Binic
157	166	269	125	1627	1842	1843	1843	1708	-21%	-2%	-7%	ANAS Tréveneuc
6837	5644	6404	5111	5975	5387	5635	5915	5038	-7%	-35%	-15%	B N L'Ile Grande
2660	3260	3140	4035	2267	2231	2441	2486	2445	-5%	94%	-2%	C V Bréhec
3149	3883	4005	3579	3528	3915	3158	3195	3316	6%	-3%	4%	C M V St Brieuc
625	1504	1708	1021	1201	989	884	1060	944	-89%	4%	-11%	C N Jugon les Lacs
1795	2416	2056	1527	2400	742	682	1047	878	1%	-61%	-16%	C N Rance Frémur
3101	3274	3084	2894	4111	4656	4679	4378	4228	-2%	-16%	-3%	C N Paimpol Loguivy de la Mer
5184	5022	5894	8480	5493	4900	4696	5423	5088	-2%	-30%	-6%	C N Perros Guirec
7935	7340	8085	7250	7518	8262	9794	9890	7925	-2%	-71%	-20%	C N Pleneuf Val André
6672	7453	6772	6326	7227	5832	6135	5790	5789	3%	-14%	0%	C N de Plérin
7418	7235	8459	7729	7290	8220	8162	8152	8324	1%	16%	2%	C N St Cast
11660	11680	11730	9429	9500	10365	16372	17932	16324	-11%	38%	-9%	C N Glénans
2354	2298	3057	2645	3106	2672	2668	2581	2457	-5%	0%	-5%	C N M Plestin Les Grèves
1256	1014	2945	3483	3175	3770	4613	4901	5258	-5%	69%	7%	C N Lancieux
5480	5260	6055	5786	5410	5910	5755	5159	5355	4%		4%	C N de Trégastel
8920	10490	7829	3785	3677	3645	3543	4414	4189	-2%	-15%	-5%	E V Erquy
2144	2144	2637	2235	2640	2100	2100	2100	2519	28%	-61%	20%	E V Fréhel
772	535	1325	1426	1648	2023	2023	1422	2163	51%	53%	52%	E V L'Hardouais St Launeuc
6154	6217	8124	7422	7149	6373	6887	6577	7633	3%	94%	16%	E V Port Blanc
6060	5827	5937	5044	4746	5152	5074	5015	4399	-10%	-82%	-12%	E V Trébeurden
2130	2500	2650	1405	1460	1530	1250	1470	1806	11%	159%	23%	E V Albatros
1559	1331	1628	1807	1259	841	840	851	769	-4%	-25%	-10%	E M Iouannec
0	0	938	870	886	911	585	618	241		-61%	-61%	Les amis du plein air
115	165	105	105	114	105	108	110	110	0%		0%	Les hippocampes du moulin
0	0	0	0	0	0	0	400	1029	-14%		157%	Evran
2025	3110	643	2715	3175	3225	3080	3831	4192	10%	1%	9%	S N St Quay Portrieux
1955	2000	2030	2655	3020	3610	3244	3502	3595	7%	-19%	3%	CN St Jacut de la Mer
100337	103976	109807	100785	101812	100804	107782	111874	109509	-1%	-6%	-2%	Total Département 22

Labels FFVoile et chiffres clés

Dans le cadre du travail sur les chiffres clés de la voile dans le département et afin de fiabiliser les chiffres, un mail sera envoyé aux clubs pour les sensibiliser à bien compléter le bilan d'activité du club lors de la demande de Label. A savoir que le club peut remplir son bilan d'activité sans pour autant faire une demande de Label. En retour la FFVoile s'est engagé à fournir un tableau de bord pour chaque club retraçant son activité. Cette démarche permet de mesurer l'activité à chaque niveau (club, département, Ligue, FFvoile), d'observer les évolutions de nos pratiques et constitue un outil d'analyse à destination de nos financeurs.

Partenariat FFVoile

Quelques remarques sur le matériel cofinancé par la FFVoile (Partenariat Orange) dans le cadre du Label EFV :

- Voiles de PAV et de catamaran de mauvaise qualité (problème de buttée de latte). Le matériel peut être retourné au fournisseur pour échange ou réparation (indication de la FFVoile)
- Ce cofinancement n'est pas forcément très intéressant en terme de réduction tarifaire, une centrale d'achat comme sextant peut proposer des tarifs identiques en fonction du volume.
- Problème de look des voiles, pas assez d'impact au niveau d'un centre nautique pour se différencier des autres prestataires non EFV. (Nombre de voile, couleur, logo EFV absent des voiles,...)

Point réglementation

- **Evolution de la réglementation concernant les gilets en 2010**

Article 240-3.12

Caractéristiques des équipements individuels de flottabilité

I. Les équipements individuels de flottabilité à bord des navires de plaisance répondent aux caractéristiques

suivantes :

- 50 N de flottabilité au moins pour les embarcations propulsées par l'énergie humaine, quelle que soit leur distance d'éloignement ;
- 50 N de flottabilité au moins pour les navires ne s'éloignant pas de plus de 2 milles d'un abri ;
- 100 N de flottabilité au moins pour les navires ne s'éloignant pas de plus de 6 milles d'un abri. Toutefois, à titre transitoire, les équipements de 50 N de flottabilité peuvent être embarqués jusqu'au 1er janvier 2010 ;
- 150 N de flottabilité au moins pour les navires s'éloignant de plus de 6 milles d'un abri. Toutefois, à titre transitoire les équipements de 100 N de flottabilité peuvent être embarqués jusqu'au 1er janvier 2010.

- **Recommandation FFVoile en décalage par rapport à la nouvelle division 240** (Division 240 laisse l'initiative au centre nautique sur l'armement des bateaux, peut être avoir un cadrage de la FFVoile sur le sujet)

- **Point sur le dossier « encadrement des voiliers collectifs »**

Un rappel est fait sur la problématique : Une remise en cause de nos produits nautiques de découverte de la voile et de l'environnement par les Affaires maritimes qui considèrent que cette activité s'apparente à du transport de passager.

Jean Kerhoas porte au plan national la défense de notre point de vue, plusieurs réunions ont permis des avancées encourageantes. Ces réunions ont associé les directions de la Jeunesse et des Sports et des affaires maritimes.

Ainsi une instruction juridique clarifierait le champ des prérogatives des diplômés Jeunesse et Sport et des diplômés Marine Marchande afin de supprimer la frontière permettant de découvrir la voile et son environnement, elle cadrerait le fonctionnement ainsi :

- Encadrement réalisé par BEES, BP ou Capitaine 200 et dans le cadre d'un établissement d'APS
- Voilier de 12 mètres au maximum
- Armement complémentaire :
 - un VHF portable ou fixe
 - un GPS portable ou fixe
 - Une carte locale à jour et un compas
 - Une pharmacie
 - Eloignement maxi de 6 milles d'un abri et navigation diurne.
- Reste au débat : la tenue d'un journal de bord, l'encadrement par un CQP Voile...

Formation continue

Comme chaque année le CDV met en place des formations continues à destination des professionnels et des dirigeants des clubs. L'an passé deux stages se sont déroulés , l'un sur la gestion et l'autre sur une remise à niveau de connaissances réglementaires.

Le principe de ces formations est d'apporter un complément de formation aux professionnels et dirigeants du nautisme tout en utilisant les droits à formation et les fonds de la formation continue qui sont pour l'instant très peu utilisés dans notre secteur d'activité. Pour la mise en place de ces formations nous pouvons faire appel à tous types de prestataires en fonction des compétences nécessaires (centres nautiques, prestataires privés,.....), le coût étant calculé de façon à avoir une prise en charge totale par les organismes collecteurs des fonds de la formation continue.

Pour 2010 voici les thèmes proposés, un sondage auprès des clubs sera organisé pour finaliser l'offre de formation (stages prévus sur la période février/mars 2010) :

- Formation Freg (logiciel de classements)
- Formation informatique
- Formation gestion financière
- Formation gestion de production
- Formation réglementation
- Formation Anglais technique
- Formation photos/Vidéos/Création site Internet
- Formation stage technique sur un support spécifique
-

Projet de club/Projet de territoire

Lors d'une récente commission développement du comité Départemental de voile, nous avons retenu l'idée d'accompagner les clubs dans l'élaboration ou la formalisation de leur projet, ce projet devant le plus souvent s'inscrire dans une logique de territoire. En effet il apparaît aujourd'hui important de construire un projet de club en prenant en compte les différentes composantes d'un territoire que sont les Communes, les Communautés de Communes, les autres clubs de voile.

Nos activités nautiques étant largement financées par nos collectivités locales, il convient d'élaborer un projet partagé par les différents financeurs et acteurs.

Selon ce principe et en fonction des sollicitations du terrain le CDV engagera une démarche de concertation au niveau d'un bassin de navigation pertinent. Pour l'instant une première initiative a démarré sur le bassin de Paimpol.

Il est important de signaler qu'en amont d'une telle démarche de concertation entre clubs, il faut travailler sur le projet de chaque club.

Groupement d'achat

Recenser par exemple les commandes de Fun Yak pour faire une commande groupée auprès de Sextant. Un mail sera envoyé aux clubs.

Salon nautique

La Bretagne modifie sa présence au Salon Nautique de Paris en 2009.

En effet, les efforts cumulés de la Région et des départements avec leurs partenaires nous amenaient à réserver un stand de 400 à 500 m².

Depuis 2 ans la région et les départements réfléchissent à une nouvelle organisation et à une meilleure efficacité de notre présence sur ce salon.

La région et les structures départementales ont donc décidé cet été de faire un appel d'offre pour le salon 2009 tenant compte des éléments suivants :

- réalisation d'un stand institutionnel d'environ 175 m²
- un espace économique dans l'espace des chantiers, ou les départements 22, 29 et 56 sont regroupés avec une signalétique commune (100m² pour notre département géré par CAD)
- un renvoi du stand tourisme vers le stand "chantiers"

Pour le stand Tourisme:

- un accueil régional unique "tourisme, nautisme, plaisance", avec une banque d'accueil et diffusion des documentations régionales en premier lieu, quelques documentations départementales à la demande.
- 2 bornes interactives avec les sites régionaux
- un espace animation comme les années précédentes à disposition des partenaires départementaux, et des partenaires locaux pour mettre en avant les évènements et investissements réalisés par les acteurs
- 4 espaces départementaux d'environ 30 m² avec un espace rendez-vous semi-fermé, un espace table basse, un espace table haute, un écran plasma, affichage visuels... Pas de banque d'accueil, pas de partenaires identifiés sur les espaces départementaux.
- un planning de présence d'acteurs du tourisme, du nautisme et de la plaisance sur les espaces départementaux à mettre en place par chaque département.

Les partenaires Offices du Tourisme, Ports de plaisance, Villes... seront accueillis cette année pour les animations qu'ils pourront inscrire dans le planning de l'espace animation.

Informations fédérales (Bertrand Nardin)

Bertrand rappelle les différents outils actuellement développés par la FFVoile :

- Le site en ligne permettant de gérer les commandes de matériel
- Le site Multimédia qui propose des vidéos utilisables dans le cadre de formation ou de promotion.
- Plusieurs informations sont données en ce qui concerne les qualifications d'animateur de club, la refonte de la formation d'entraîneur...
- Les formations de formateur et de coordonnateur de formation d'AMV ont connu un très bon remplissage, l'organisation en est confiée à Jean-Michel Hervieu de l'ENVS. Le programme 2010 sera prochainement diffusé.